

Tableau de bord Genre 2024

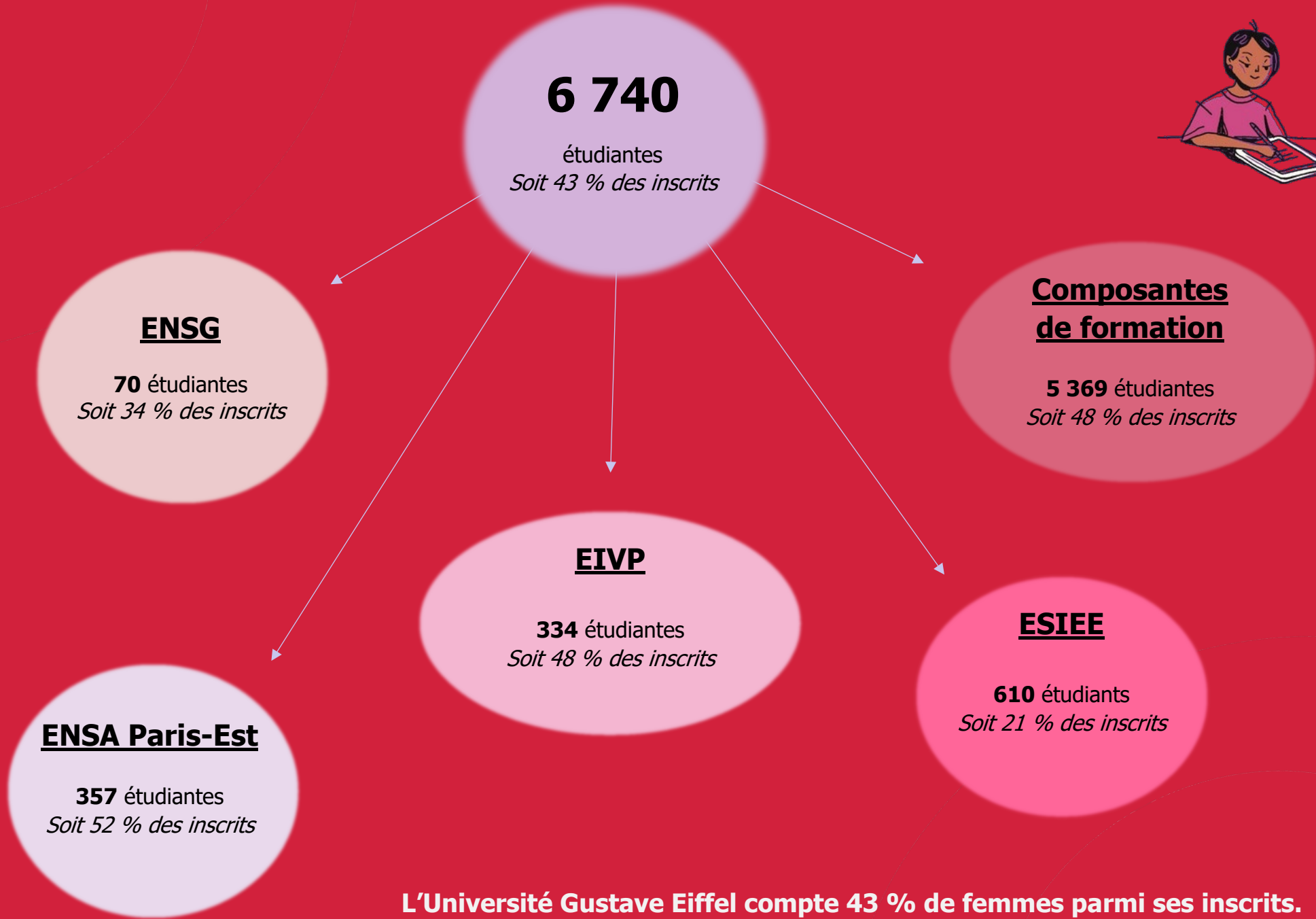
Les étudiantes à l'Université



Université
Gustave Eiffel

SOMMAIRE

1. Les étudiantes à l'Université Gustave Eiffel
2. Formation
3. Apprentissage
4. Stages
5. Satisfaction sur la formation et sur la vie sur le campus
6. Réussite en DUT et poursuite d'études
7. Réussite en licence et en licence professionnelle
8. Poursuite d'études après la licence et la licence professionnelle
9. Insertion après une licence professionnelle
10. Réussite en master et poursuite d'études
11. Insertion après un master
12. Définitions



L'Université Gustave Eiffel compte 43 % de femmes parmi ses inscrits.

43 % des personnes inscrites à l'Université Gustave Eiffel sont des femmes

Moins d'une personne sur deux inscrites à l'Université Gustave Eiffel est une femme. Celles-ci sont particulièrement peu nombreuses dans les domaines des Sciences, technologies, santé (30 %). A l'inverse, elles sont majoritaires en Arts, lettres, langues, Droit, économie, gestion et Sciences humaines et sociales.

Par rapport à la moyenne nationale, les femmes sont moins représentées à l'Université Gustave Eiffel (- 15 points). Toutefois ce n'est pas le cas en Droit, économie, gestion.

Autres caractéristiques des femmes à l'Université Gustave Eiffel par rapport au niveau national :

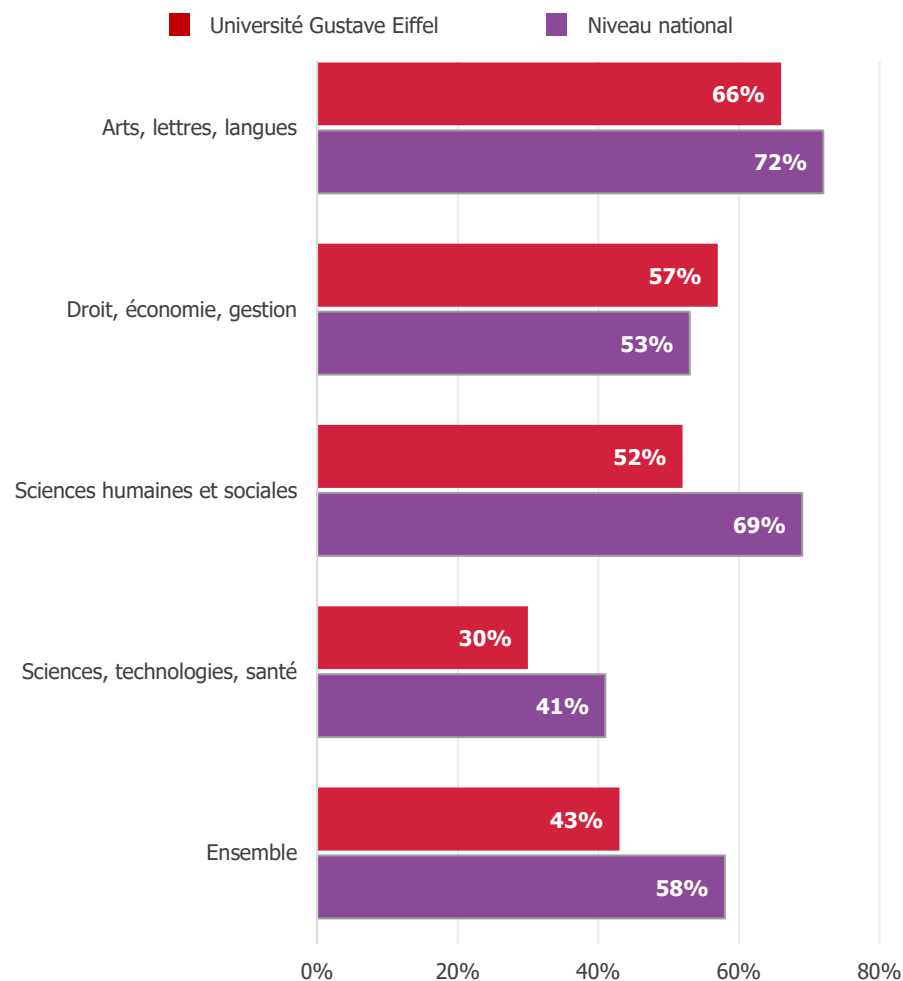
- Elles sont moins souvent boursières¹ (36 % contre 42 %²).
- Elles sont moins représentées parmi la communauté étudiante internationale (47 % contre 54 %³).

¹ Taux calculés parmi les étudiantes éligibles aux bourses (en formation initiale classique pour l'Université Gustave Eiffel).

² MESRI-SIES, Note flash du SIES n°24, Les boursiers sur critères sociaux en 2023-2024, septembre 2024.

³ MESRI, Repères et références statistiques 2023, 6.20 Les étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités.

Part des femmes selon le domaine de formation 2023-2024



Lecture : Dans le domaine Arts, lettres, langues, à l'Université Gustave Eiffel, les femmes représentent 66% du public étudiant contre 72% au niveau national.

Source : SISE Inscriptions, OFIPE, 2024.

MESRI-SIES, 2023.

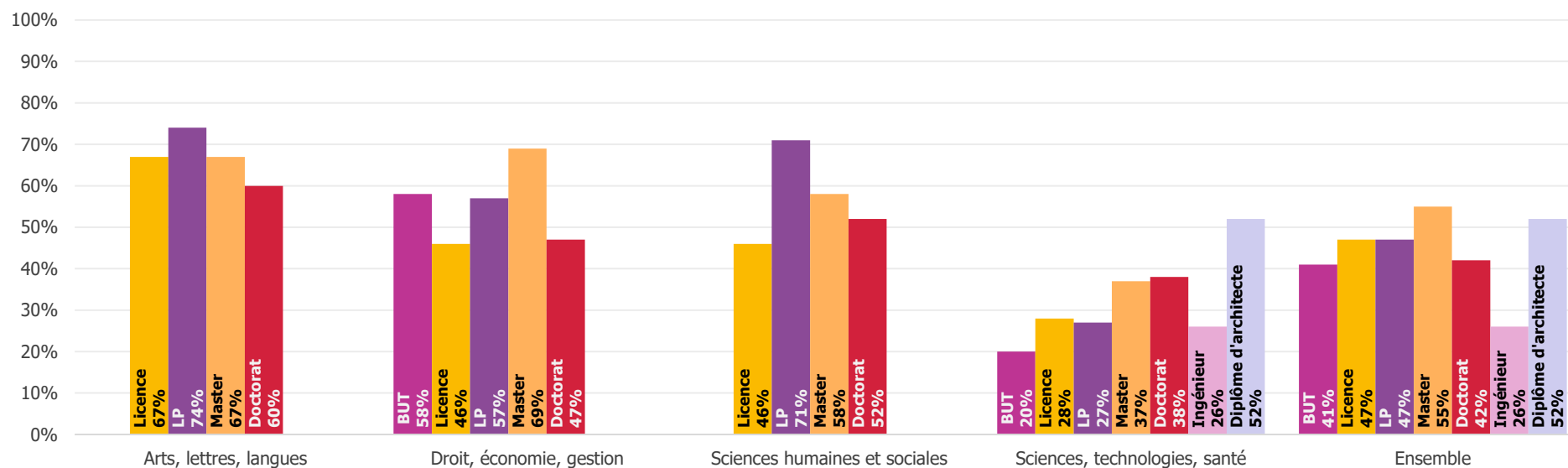
Champ : Université Gustave Eiffel. Inscriptions principales.

Les femmes minoritaires dans les formations d'ingénieur

Les femmes sont minoritaires dans la plupart des diplômes et particulièrement dans les formations d'ingénieur (26 %). De plus, à l'Université Gustave Eiffel, les femmes sont moins représentées qu'au niveau national en master (- 6 points), en doctorat (- 7 points) et plus encore en licence générale (- 14 points).

La part des femmes est très liée au domaine d'études. Ainsi, dans la plupart des diplômes, les femmes s'inscrivent peu en Sciences, technologies, santé, exception faite en diplôme d'architecte où la parité est atteinte. A l'opposé, en Arts, lettres, langues les femmes sont majoritaires dans l'ensemble des diplômes. En Droit, économie, gestion et Sciences humaines et sociales, le bilan est plus contrasté : en effet, les femmes sont particulièrement bien représentées en licence professionnelle et en master alors qu'elles sont minoritaires en licence.

**Part des femmes dans les principaux diplômes à l'Université Gustave Eiffel
2023-2024**



Lecture : Dans le domaine Arts, lettres, langues, les femmes représentent 67% des étudiant·es de licence.

Source : SISE Inscriptions, OFIPE, 2024.

Champ : Université Gustave Eiffel. Inscriptions principales.

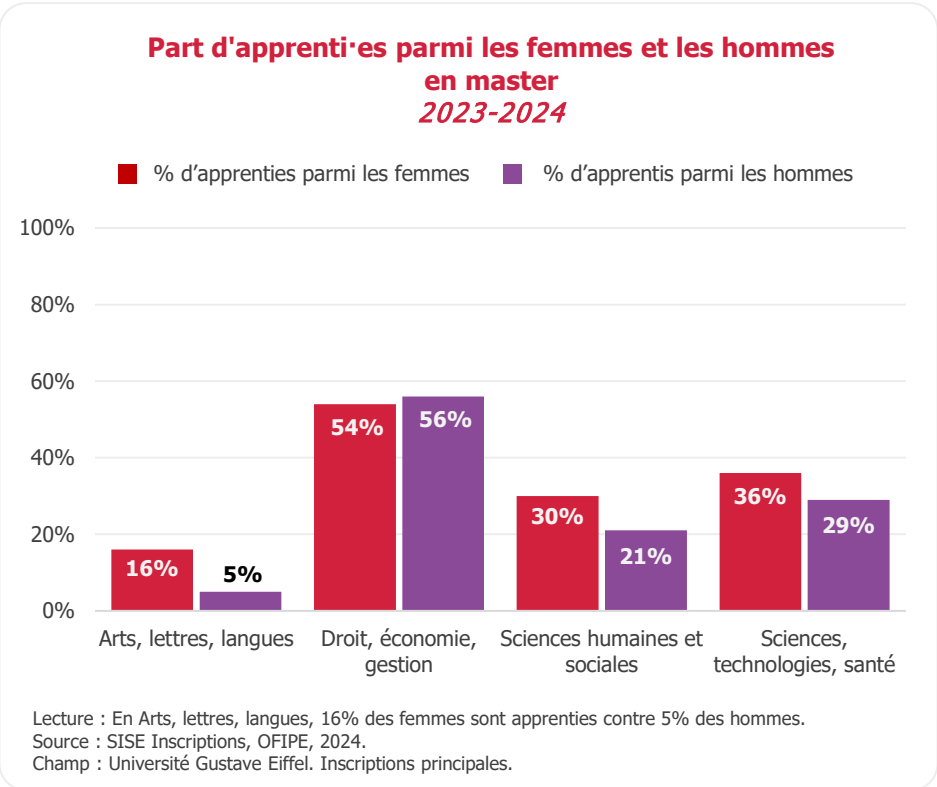
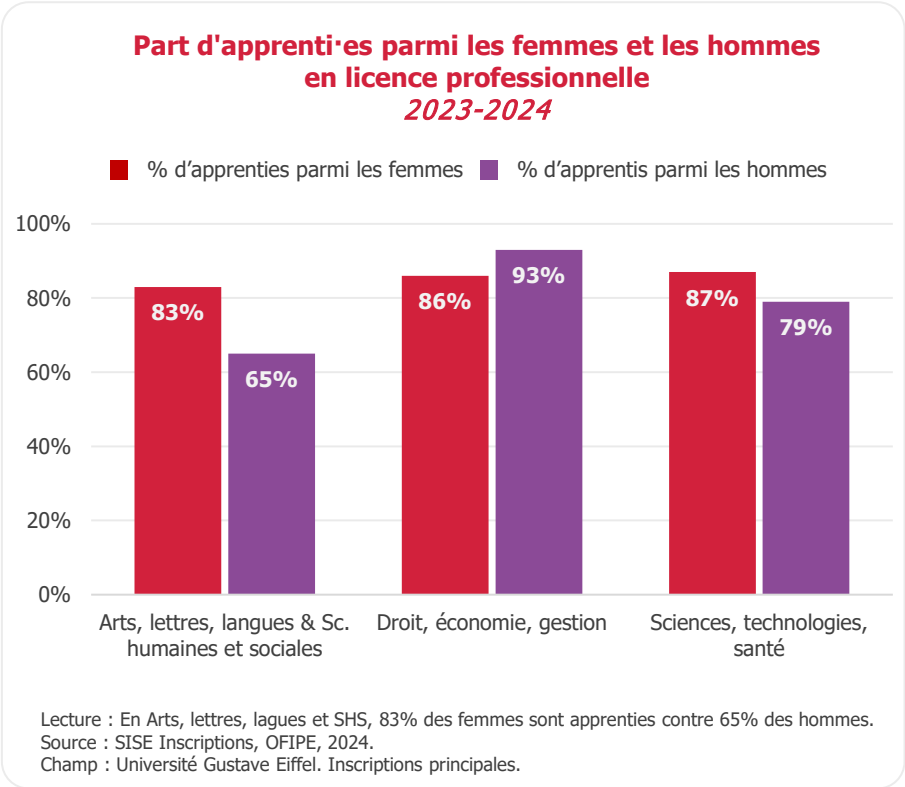
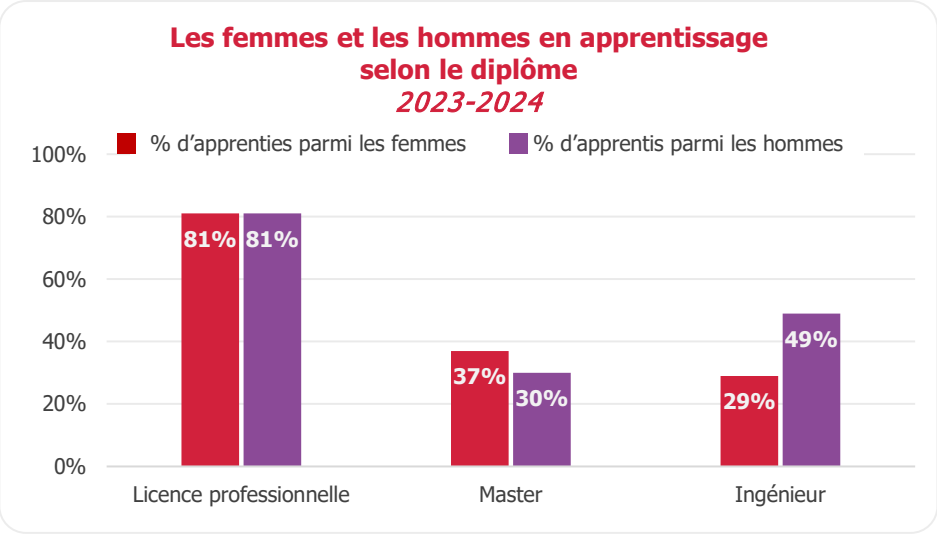
¹ MESRI, OpenData, Principaux diplômes et formations préparés dans les établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

² Périmètre ex-UPEM.

24 % des femmes sont apprenties,
contre 26 % des hommes.

Globalement, les femmes et les hommes sont apprentis dans la même mesure, néanmoins, selon le diplôme ou le domaine d'études, des écarts existent. C'est par exemple le cas dans les formations d'ingénieurs où les femmes sont moins souvent apprenties.

En licence professionnelle et en master, les femmes sont plus souvent apprenties que les hommes, sauf en Droit, économie, gestion.

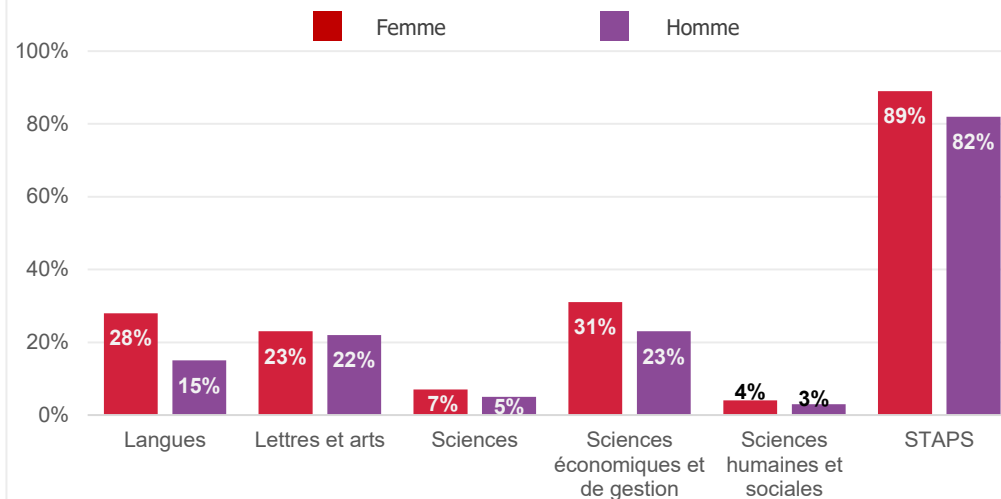


36 % des femmes ont réalisé un stage
contre 33 % des hommes

Durant l'année 2022-2023, les femmes ont un peu plus souvent réalisé un stage que les hommes. C'est particulièrement le cas en master, et ce dans quasiment toutes les domaines de formation. En licence, les femmes ont aussi plus souvent effectué un stage, en particulier quand elles étudient les langues ou les sciences économiques et de gestion.

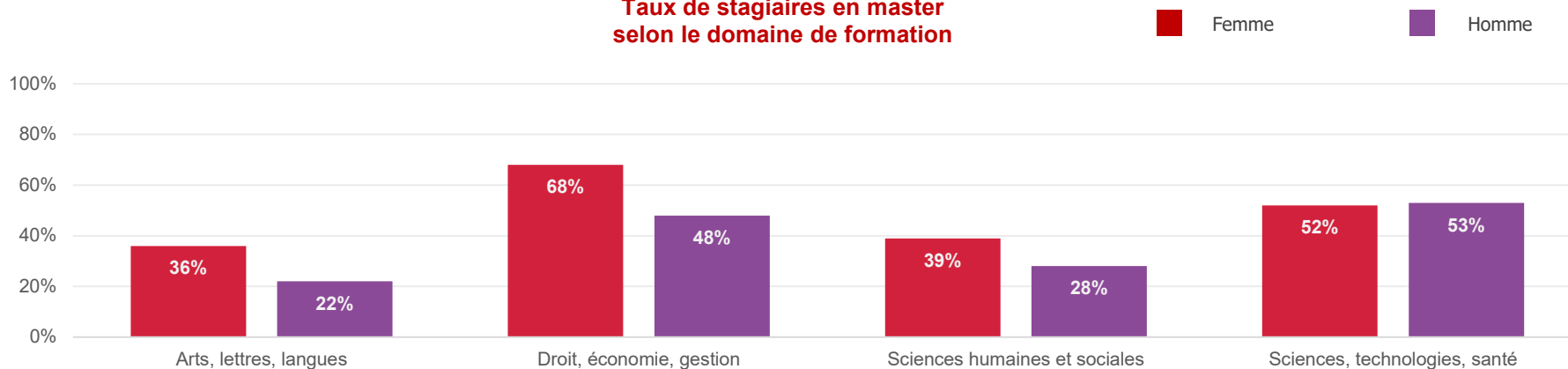
En licence comme en master, les caractéristiques des stages (durée du stage, structure d'accueil, rémunérations) sont très différenciées selon le domaine de formation. En revanche, il n'y a pas de différences significatives entre les caractéristiques des stages de femmes et celles des hommes, au sein d'une même formation. Seul élément distinctif : en licence, les femmes réalisent plus souvent un stage en entreprise quand les hommes intègrent plus fréquemment le

Taux de stagiaires en licence selon la discipline



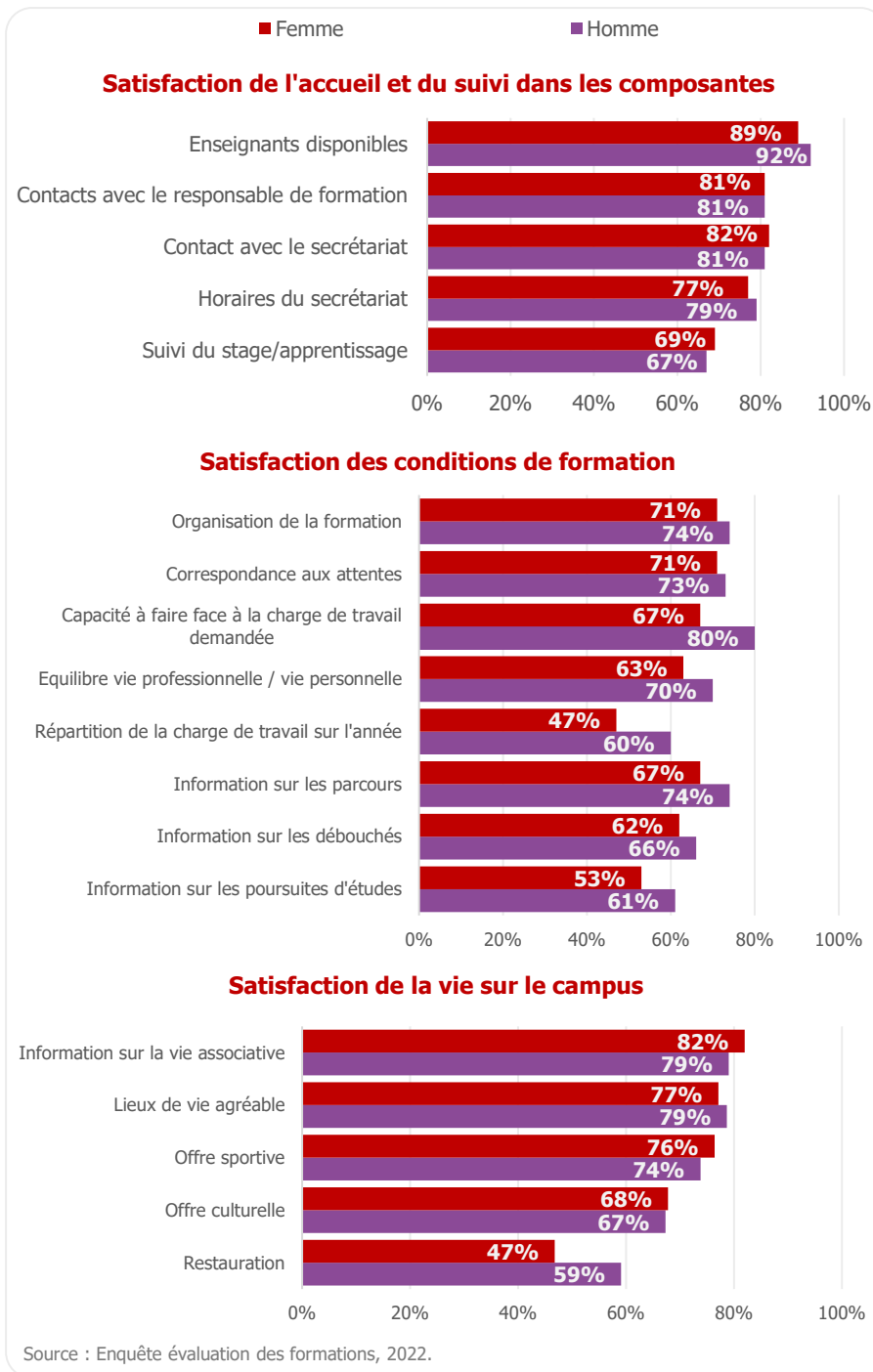
Lecture : En langues, 28% des femmes ont réalisé un stage contre 15% des hommes.
Source : EsupStage, 2024.
Champ : étudiants en formation initiale hors apprentissage

Taux de stagiaires en master selon le domaine de formation



Lecture : En Arts, lettres, langues, 36% des femmes ont réalisé un stage contre 22% des hommes.
Source : EsupStage, 2024.
Champ : étudiants en formation initiale hors apprentissage

SATISFACTION SUR LA FORMATION ET LA VIE SUR LE CAMPUS



77 % des femmes satisfaites de leur formation
contre 79 % des hommes.

Globalement, les conditions de vie et d'études à l'université sont jugées satisfaisantes. Il en va de même de l'accueil et du suivi dans les composantes. Néanmoins les femmes expriment moins de satisfaction que les hommes sur quelques aspects de leur formation et de leur environnement de travail à l'université.

Ainsi, en master, et particulièrement en Arts, lettres, langues, les femmes sont moins satisfaites de l'encadrement reçu pendant leur stage ou leur apprentissage. Toutefois, dans ce domaine, les stages sont peu fréquents et de surcroît relativement courts.

De plus, de manière générale, les femmes ressentent plus de difficultés à faire face à la charge de travail demandée et sont peu satisfaites de sa répartition sur l'année, ce qui impacte l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

En outre, elles estiment que l'accès à des espaces adaptés au travail individuel et collectif au sein de l'université - hors bibliothèque - est moins aisé. Il en va de même pour l'accès aux ordinateurs de l'université lorsqu'elles n'utilisent pas leur propre matériel, ce qui est majoritairement le cas.

Enfin, les femmes s'estiment moins bien informées que les hommes sur les poursuites d'études et les débouchés professionnels. Pourtant, elles se rendent au SIO-IP dans la même mesure que les hommes.

82 % des femmes satisfaites de la vie sur le campus
contre 85 % des hommes.

De même, les femmes expriment un peu moins de satisfaction que les hommes sur plusieurs aspects de la vie étudiante sur le campus. En particulier, elles sont très critiques sur l'offre de restauration. De plus, elles expriment peu l'envie de participer à la vie étudiante de l'université. Enfin, en comparaison des hommes, elles renoncent plus souvent à mobiliser les services de santé de l'université alors que leurs besoins sont supérieurs.

76 % des femmes passent en deuxième année de DUT, contre 60 % des hommes.

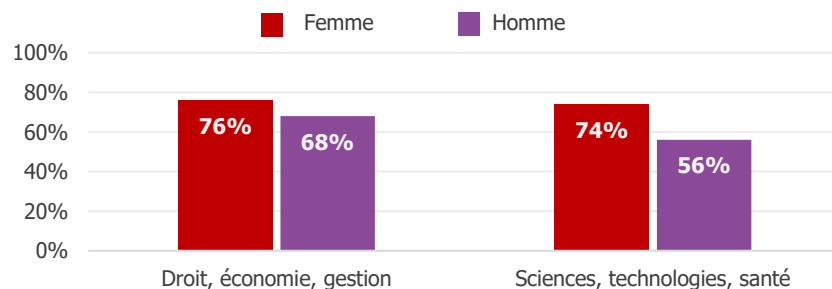
77 % des femmes obtiennent leur DUT en 2 ou 3 ans, contre 72 % des hommes.

87 % des femmes poursuivent des études après le DUT, contre 85 % des hommes.

A l'issue d'une première année de BUT, les trois quarts des femmes passent en année supérieure (contre 60 % des hommes). Leur taux de passage plus élevé s'explique par le fait qu'elles possèdent un bagage scolaire plus favorable à la réussite. Par conséquent, au terme de deux ou trois années d'études, les femmes obtiennent plus souvent leur DUT que les hommes.

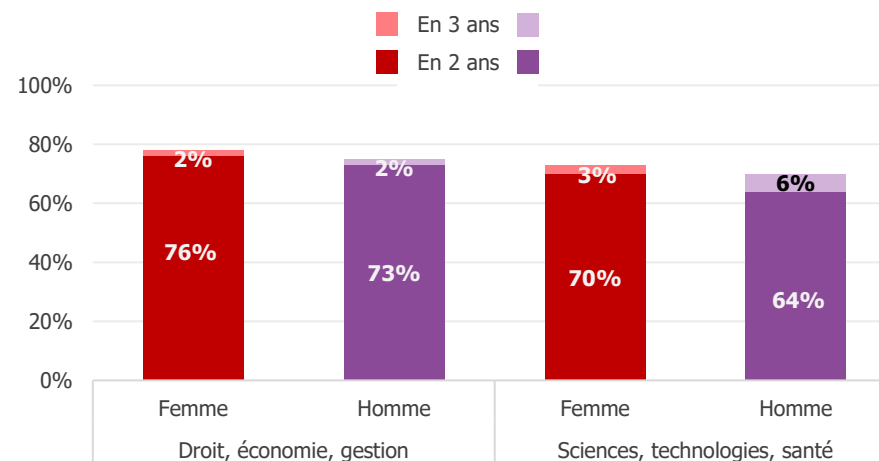
Immédiatement après l'obtention d'un DUT, les femmes et les hommes prolongent leur parcours d'études dans la même mesure, et ce, quel que soit le domaine de formation. Le type de poursuite d'études diffère peu selon le genre, en revanche, il est étroitement lié au domaine du DUT : les personnes diplômées en Droit, économie, gestion poursuivent plus fréquemment en licence professionnelle tandis qu'après un DUT en Sciences, technologies, santé, les personnes diplômées s'inscrivent souvent en diplôme d'ingénieur.

Passage en deuxième année de BUT selon le domaine
Cumul des effectifs entrés en 2021 et 2022



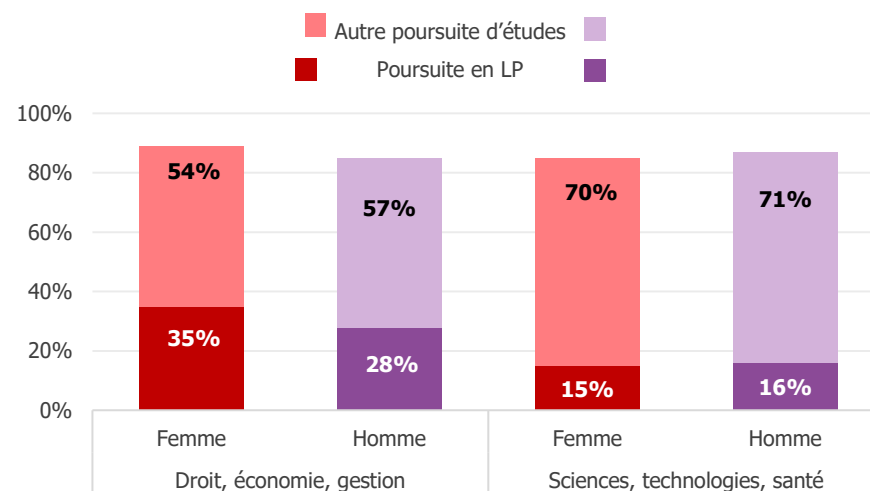
Lecture : En Droit, économie, gestion, 76% des femmes passent en deuxième année.
Source : Apogée, 2024.

Obtention du DUT en 2 et 3 ans
Cumul des effectifs entrés en 2019 et 2020



Lecture : En Droit, économie, gestion, 76% des femmes obtiennent leur diplôme en 2 ans, 4% en 3 ans.
Source : Apogée, 2024.

Poursuite d'études après l'obtention d'un DUT
Cumul des promotions de diplômé·es 2021 et 2022



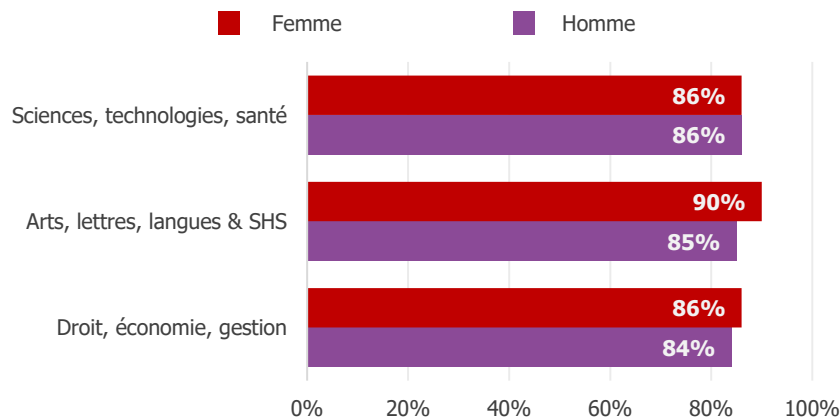
Lecture : Après un DUT en Droit, économie, gestion, 35% des femmes s'inscrivent en licence professionnelle et 55% dans une autre formation.
Source : Enquête d'insertion des diplômé·Es 2022, OFIPE, 2024.

53 % des femmes passent en deuxième année de licence, contre 44 % des hommes.

48 % obtiennent leur licence générale en 3 ans ou 4 ans, contre 37 % des hommes.

86 % valident leur licence professionnelle, dans la même mesure que les hommes.

Réussite en licence professionnelle 2022-2023

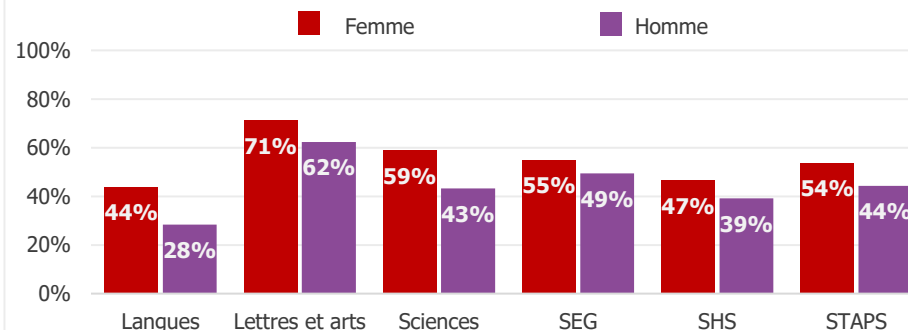


Lecture : En Sciences, technologies, santé, 86% des femmes obtiennent leur licence professionnelle.
Source : SISE Résultats, OFIPE, 2024.

A l'issue d'une première année de licence générale, 53 % des femmes passent en année supérieure (contre 44 % des hommes). Et leur passage plus fréquent en deuxième année explique en partie qu'elles obtiennent plus souvent leur diplôme trois ans après l'entrée en licence générale. De plus, une année supplémentaire ne suffit pas à combler les écarts entre femmes et hommes. Ainsi, au terme de quatre ans, près de la moitié des étudiantes sont diplômées contre 37 % des hommes.

En licence professionnelle, la réussite s'élève à 86 %, pour les femmes comme pour les hommes.

Passage en deuxième année de licence selon la discipline Effectifs entrés en 2022

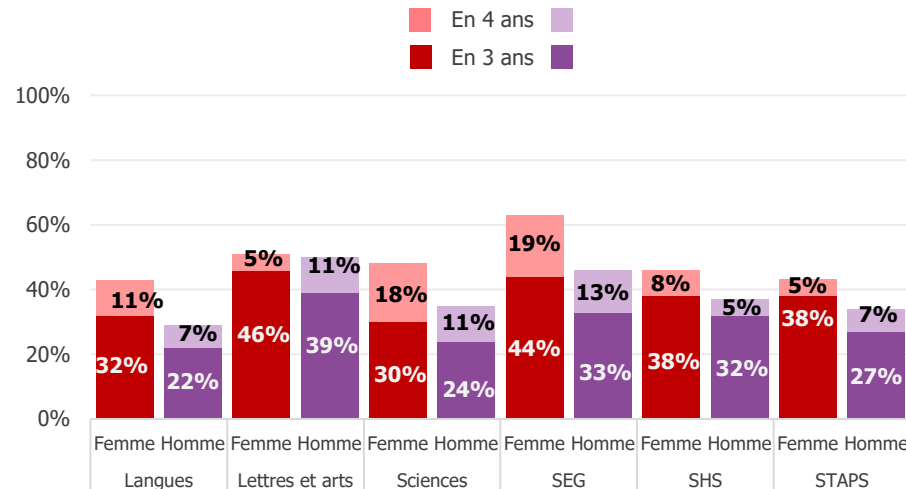


Lecture : En licence de langues, 44% des femmes passent en deuxième année contre 28% des hommes.

Source : Apogée, 2024.

Champ : Hors inscriptions parallèles en CPGE.

Obtention d'une licence en 3 et 4 ans Effectifs entrés en 2019



Lecture : En licence de langues, 32% des femmes obtiennent leur diplôme en 3 ans et 11% en 4 ans.

Source : Apogée, 2024.

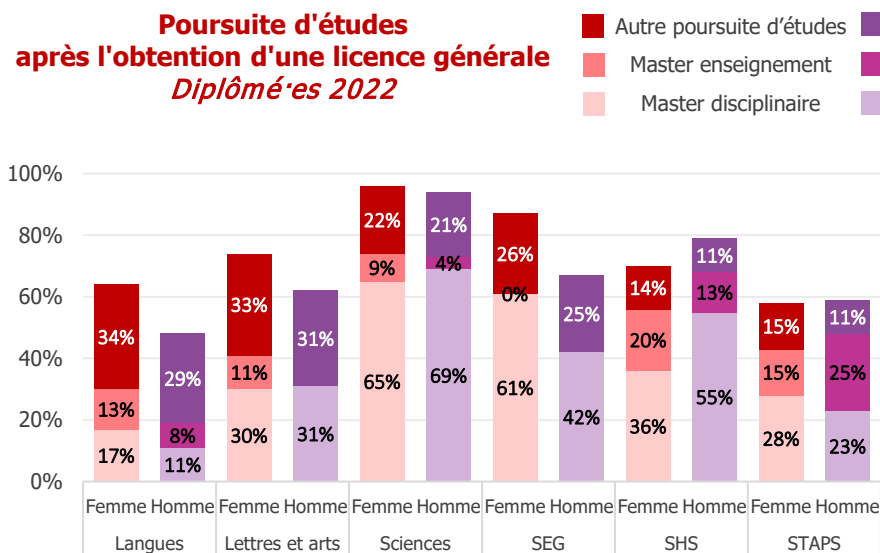
Champ : Hors inscriptions parallèles en CPGE.

Poursuite d'études après une licence

77 % des femmes poursuivent immédiatement des études, contre 78 % pour les hommes.

Après l'obtention d'une licence, les poursuites d'études sont massives et l'arrêt des études (pendant au moins deux ans) est minoritaire (15 %), pour les femmes comme pour les hommes. Après une licence de Sciences humaines et sociale, les femmes prolongent moins souvent leurs études que les hommes à l'inverse des autres disciplines.

Les poursuites d'études en master sont majoritaires, toutefois c'est un peu moins le cas des femmes (67 % contre 73 %). De surcroît, elles s'orientent plus souvent que les hommes vers les masters préparant aux métiers de l'enseignement, en particulier en sciences humaines et sociales. En STAPS elles sont également nombreuses à poursuivre dans ce type de master, mais elles le font moins souvent que les hommes. En sciences elles s'inscrivent en diplôme d'ingénieur dans la même mesure que les hommes.



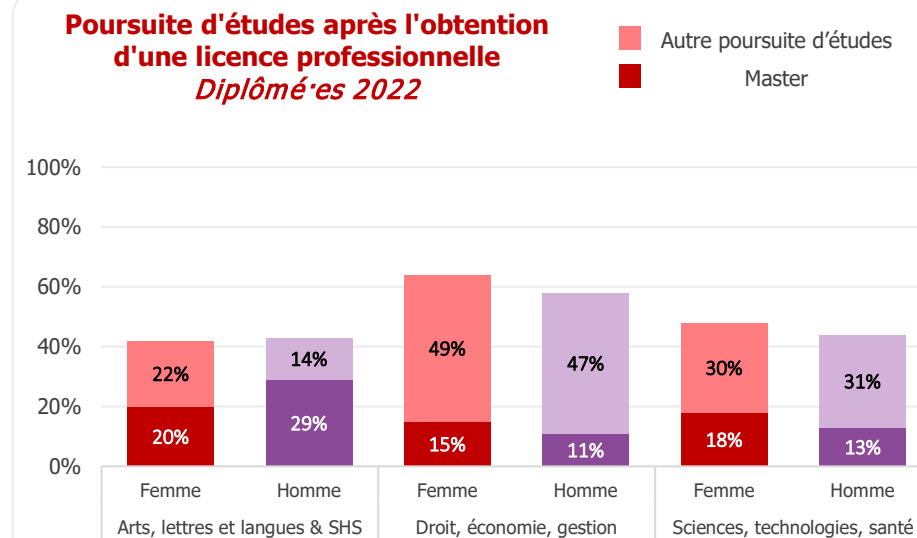
Lecture : Après une licence de langues, 17% des femmes s'inscrivent en master disciplinaire, 13% en master enseignement et 34% dans d'autres types de formation.
Source : Enquête d'insertion des diplômés 2022, OFIPE, 2024.

Poursuite d'études après une licence professionnelle

56 % des diplômées poursuivent immédiatement des études, contre 48 % des hommes.

Immédiatement après l'obtention d'une licence professionnelle, la moitié des diplômées poursuivent des études. Les femmes prolongent plus souvent leur parcours de formation que les hommes (56 % contre 48 %).

Parmi les personnes poursuivant des études, les femmes et les hommes s'inscrivent en master dans la même mesure (29 %), toutefois les femmes le font un peu plus souvent au sein de l'Université Gustave Eiffel (+ 8 points).



Lecture : Après une licence professionnelle en Arts, lettres, langues et SHS, 20% des femmes s'inscrivent en master et 22% dans un autre type de formation.
Source : Enquête d'insertion des diplômées 2022, OFIPE, 2024.

Globalement, les femmes connaissent des conditions d'insertion moins favorables que les hommes. Elles accèdent plus tardivement à l'emploi et dix-huit mois après le diplôme, elles sont plus souvent au chômage (+ 8 points). A cela s'ajoutent de moins bonnes conditions d'emploi : des contrats moins pérennes, des emplois relevant moins souvent des PCS des cadres ou professions intermédiaires, et de surcroît, des emplois moins bien rémunérés. De plus, l'avis des femmes quant aux emplois qu'elles occupent va dans le sens d'une moins bonne insertion : par rapport aux hommes, elles estiment que leur emploi correspond moins souvent à leur formation et déclarent moins souvent mobiliser les compétences acquises en licence professionnelle (- 7 points).

Un des facteurs explicatifs de cette moins bonne insertion réside dans le fait que les femmes sont plus souvent diplômées dans les domaines où les débouchés sont moins favorables, c'est-à-dire en Arts, lettres, langues ou en Sciences humaines et sociales. Or, dans ces domaines, les embauches se situent plus souvent dans les secteurs touchés par des difficultés d'embauche ou d'instabilité (les arts et spectacles, le tourisme, etc.). D'ailleurs, la plupart des diplômé·e·s du domaine estiment que leur emploi correspond à leur domaine de formation.

Néanmoins, au sein des domaines de formation, les situations sont contrastées. En Sciences, technologies, santé, les femmes connaissent des situations professionnelles dix-huit mois après le diplôme très favorables : comparativement aux hommes, leurs emplois sont plus souvent à durée indéterminée et qualifiés au sens de la nomenclature des PCS de l'INSEE. Néanmoins, les emplois des femmes sont en moyenne moins bien rémunérés. Dans les autres domaines, les indicateurs d'insertion sont encore plus disparates, rendant difficile toute conclusion.

Insertion professionnelle	Arts, lettres, langues & Sciences humaines et sociales		Droit, économie, gestion		Sciences, technologies, santé		Ensemble	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Effectifs diplômés	151	52	449	230	136	411	736	693
Temps d'accès au 1 ^{er} emploi	4,2 mois	2,6 mois	3,0 mois	3,1 mois	1,5 mois	2,8 mois	2,9 mois	2,9 mois
Accès au premier emploi en 3 mois ou moins	40%	70%	65%	70%	83%	71%	63%	71%
Salaire moyen à l'embauche	1 828 €	1 766 €	1 747 €	1 863 €	1 930 €	1 990 €	1 812 €	1 941 €
Situation à 18 mois :								
Taux de chômage	8%	12%	18%	0%	6%	5%	13%	5%
Taux d'emploi stable	36%	55%	77%	80%	92%	83%	69%	80%
Part des PCS cadre ou PI	61%	73%	73%	77%	100%	91%	76%	86%
Salaire moyen à 18 mois	2 036 €	1 881 €	2 014 €	2 166 €	2 219 €	2 343 €	2 078 €	2 266 €

Source : Enquête d'insertion des diplômés 2022, OFIPE, 2024.

74 % des femmes passent en deuxième année de master, contre 75 % des hommes.

75 % des femmes obtiennent leur master en 3 ans ou 4 ans, contre 73 % des hommes.

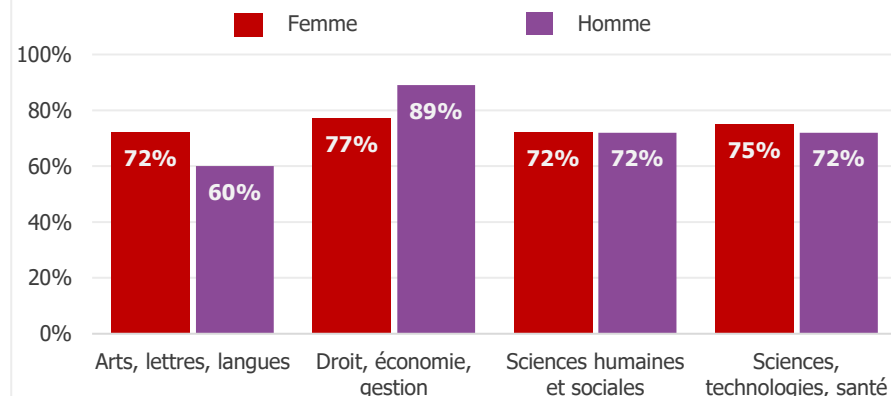
11 % des femmes poursuivent des études immédiatement après un master, contre 13 % pour les hommes.

À l'issue de la première année de master, les trois quarts des entrant·es accèdent à la deuxième année, sans différences significatives selon les domaines, excepté en Droit, économie, gestion où le taux de passage des femmes est inférieur à celui des hommes (77 % contre 89 %). En effet, dans ce domaine, l'apprentissage est fréquent et augmente les chances d'accès en deuxième année. Or, les femmes sont moins souvent apprenties, notamment parce qu'elles s'inscrivent moins dans des formations ouvertes à l'apprentissage.

En Droit, économie, gestion, le fait que les femmes passent moins souvent en deuxième année explique qu'elles obtiennent moins fréquemment leur diplôme l'année suivante ou au terme d'une année supplémentaire. À l'inverse, dans les autres domaines, les femmes sont plus souvent diplômées et de surcroît, sans retard. Pour obtenir son master, le passé scolaire continue d'être impactant. Ainsi, détenir un profil scolaire favorable à la réussite (mention au bac, absence de retard dans le parcours) augmente les chances de succès au diplôme. Et les femmes présentent plus souvent que les hommes ces atouts scolaires.

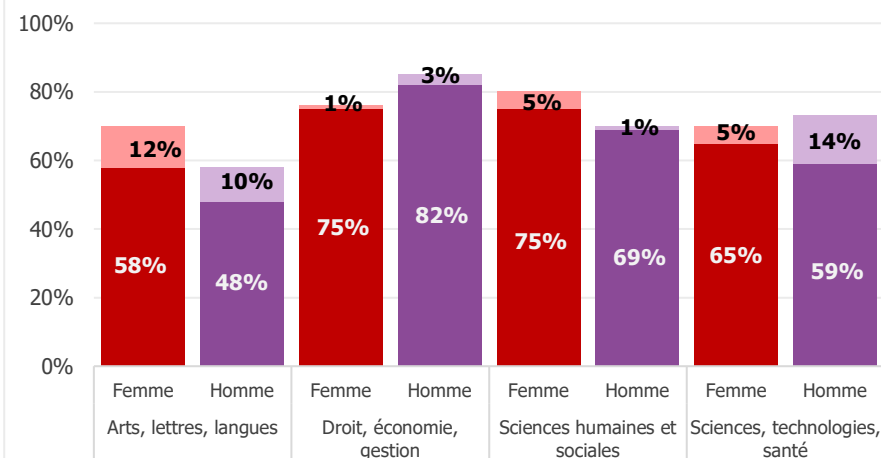
Après l'obtention d'un master, les poursuites d'études représentent 12 % des parcours, auxquels s'ajoutent 2 % de réinscription après une interruption d'études. En Sciences, technologies, santé, les femmes prolongent plus souvent leurs études que les hommes (21 % contre 12 %). À l'inverse, leur taux de poursuite est moindre dans le domaine du Droit, économie, gestion (4 % contre 12 %). Le type de poursuite d'études ne diffère pas significativement entre les femmes et les hommes. Finalement, après l'obtention du master, la poursuite en thèse est rare, pour les femmes comme pour les hommes.

Passage en deuxième année de master selon le domaine
Effectifs entrés en 2021



Lecture : En master d'Arts, lettres, langues, 72% des femmes passent en deuxième année contre 60% des hommes.
Source : Apogée, 2024.
Champ : Entrants en 1ère année de master disciplinaires, hors redoublants.

Obtention du master en 2 et 3 ans
Effectifs entrés en 2019



Lecture : Parmi les entrants en 1ère année de master Arts, lettres, langues, 58% des hommes sont diplômés en 2 ans, 12% en 3 ans.
Source : Apogée, 2024.
Champ : Entrants en 1ère année de master disciplinaires, hors redoublants.

Globalement, après l'obtention d'un master, les femmes et les hommes accèdent rapidement à l'emploi. Et dix-huit mois après le diplôme, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes. Néanmoins, lorsqu'elles sont en emploi, elles connaissent des situations moins favorables : elles occupent moins fréquemment des emplois à durée indéterminée et leurs emplois sont moins qualifiés au sens des PCS de l'INSEE, ce qui explique en partie leurs salaires inférieurs.

Les écarts entre les femmes et les hommes sont en partie liés au fait que les femmes sont très représentées dans les domaines où les débouchés sont moins favorables. Ainsi, elles sont plus souvent diplômées d'un master en Arts, lettres, langues ou Sciences humaines et sociales que les hommes (46 % contre 22 %). A l'inverse, la moitié des hommes sont issus du domaine des Sciences, technologies, santé contre un cinquième des femmes. Or, dans ce domaine, l'insertion est particulièrement favorable, notamment parce que les embauches sont fréquentes à la suite du stage ou de l'apprentissage (43 %).

Au sein des domaines, les écarts entre les femmes et les hommes s'amenuisent et c'est particulièrement le cas en Sciences, technologies, santé. D'ailleurs, dans le domaine, l'avis unanime des femmes et des hommes confirme une insertion en adéquation avec la formation : la plupart estime que leur emploi correspond à leur niveau d'études et plus des trois quarts des femmes comme des hommes estiment mettre en œuvre dans leur emploi les compétences acquises en master. En Droit, économie, gestion, les écarts persistants entre femmes et hommes portent essentiellement sur les rémunérations. Ainsi, elles perçoivent des salaires à l'embauche moins élevés et l'écart se creuse dix-huit mois après le diplôme. En Arts, lettres, langues et Sciences, humaines et sociales, les écarts selon le genre ne permettent pas de dessiner de tendances générales. En effet, l'accès à l'emploi semble moins aisé pour les femmes, en revanche, dix-huit mois après le diplôme, elles occupent plus souvent des emplois à durée indéterminée. Mais preuve d'une insertion moins favorable pour l'ensemble des diplômés du domaine, tous sont critiques quant à l'adéquation de leur emploi avec leur formation ou leur niveau d'études.

Insertion professionnelle	Arts, lettres, langues & Sciences humaines et sociales		Droit, économie, gestion		Sciences, technologies, santé		Ensemble	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Effectifs diplômés	317	191	237	88	150	284	704	563
Temps d'accès au 1 ^{er} emploi	3,6 mois	3,8 mois	3,0 mois	3,0 mois	3,6 mois	2,9 mois	3,4 mois	3,2 mois
Accès au 1 ^{er} emploi en 3 mois ou moins	55%	60%	62%	70%	56%	66%	58%	64%
Salaires moyens à l'embauche	2 052 €	2 152 €	2 185 €	2 338 €	2 382 €	2 389 €	2 172 €	2 304 €
Situation à 18 mois								
Taux de chômage	10%	21%	7%	11%	5%	10%	8%	14%
Taux d'emploi stable	62%	70%	84%	82%	86%	89%	75%	82%
Part des PCS cadre	68%	79%	74%	78%	94%	93%	76%	86%
Salaires moyens à 18 mois	2 260 €	2 373 €	2 428 €	2 602 €	2 578 €	2 573 €	2 396 €	2 511 €

Source : Enquête d'insertion des diplômés 2022, OFIPE, 2024.
 Champ : Diplômés de master en formation initiale.

Parcours et réussite

Taux de passage en deuxième année de licence :

Part des néo-bachelier·es entrant en première année de licence inscrit·es en deuxième année de licence dans l'établissement l'année suivante.

Taux de passage en deuxième année de BUT :

Part des néo-bachelier·es entrant en première année de DUT, inscrit·es en deuxième année de DUT dans l'établissement l'année suivante.

Taux d'obtention d'une licence en 3 ou 4 ans :

Part de diplômé·es sans retard ou avec un an de retard, parmi les néo-bachelier·es entrant en première année de licence.

Taux d'obtention d'un DUT en 2 ou 3 ans :

Part de diplômé·es sans retard ou avec un an de retard, parmi les néo-bachelier·es entrant en première année de DUT.

Taux d'obtention d'un master en 2 ou 3 ans :

Part de diplômé·es sans retard ou avec un an de retard, parmi les entrants·es en première année de master disciplinaires, hors redoublants.

Taux de réussite au diplôme

Part des diplômé·es parmi les inscrit·es en dernière année du diplôme.

Taux de poursuite d'études après l'obtention du diplôme

Part des diplômé·es inscrit·es dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Insertion professionnelle

Accès au premier emploi :

- Durée moyenne entre l'obtention du diplôme et la date d'entrée dans le premier emploi.

- Part des diplômés accédant à l'emploi en 3 mois ou moins.

Les étudiants ayant poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme sont exclu·es du calcul.

Salaire moyen à l'embauche :

Salaire net mensuel à l'embauche pour les salarié·es en France, à temps complet, en euros.

Taux de chômage :

Part des actifs et des actives en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI + fonctionnaire) parmi les personnes en emploi.

Part des PCS cadre et part des PCS profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire parmi les personnes en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE.

Salaire moyen à 18 mois :

Salaire net mensuel pour les salarié·es en France, à temps complet (primes éventuelles mensualisées) en euros.



OBSERVATOIRE DES FORMATIONS,
DES INSERTIONS PROFESSIONNELLES, ÉVALUATIONS

ofipe@univ-eiffel.fr

<https://ofipe.univ-gustave-eiffel.fr>

